



629 BMSO-P JDW74 - CI 0468

AGENCE SAINT-CÉRÉ BPE POINT P
 ZI Les Pommiers
 Tel : 05.65.40.79.16 ZI Les Pommiers
 Fax : 05.65.40.79.16 46400 Saint-Céré

Personne à contacter :
 KEVIN MARTY

EIRL GRAFFOILLERE REMI-GRM MACONNE
 1060 POUGET
 19120 LA CHAPELLE AUX SAINTS

Facture 901C0011231162 du 30/06/2025 N° Client JDW74 / 1000936229 N° Intracom. : FR94512305301

CODE ARTICLE	NOMBRE	DESIGNATION	QUANTITE	UV		PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.	TVA
		ST-CERE BPE - ATC 0438 - BON 9285091759 du 20/06/2025 - Livré - Magasin Ref. BC Client : . Chantier : 2023464867 ALTILLAC						
		Prod B2-011975 du 20/06/2025						
3176275	6,0000	BPS C25 D10 S3 XCI	6,0000	M3		113,28	679,68	K
		Dont éco-contribution PMCB HT : 1.78 Eur / M3						
4378502	6,0000	CONTRIBUTION CARBONE (BPE)	6,0000	M3		3,60	21,60	K
6237487	1,0000	TRANSPORT 8X4 ZONE 1	1,0000	PI		157,50	157,50	K
1760813	6,0000	CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE	6,0000	M3		3,00	18,00	K
3022794	6,0000	PLUS VALUE RETARDATEUR P/M3	6,0000	PI		12,00	72,00	K
6013473	1,0000	TRANSP INCLUS ABONNEMENT/FORFAIT	1,0000	PI		0,00	0,00	K
		A conserver pour la garantie légale de conformité d'une durée minimale de 2 ans sur les produits éligibles.						
		Merci d adresser vos règlements à BMSO ZI du Courneau - CD 109E - Bat 4 - CS 30069 - Canujan - 33612 Cestas Cedex. Gagnez du temps! Consultez vos factures dans votre Espace Client sur pointp.fr						
		Les éventuels écarts entre le montant de l'éco-contribution PMCB indiqué au niveau du produit et le montant total figurant en bas du document sont dus à l'application des barèmes PMCB à l'unité de vente (ex.barème à la tonne, vente à l'unité).						

Conditions de règlement

T.V.A acquittée sur les débits

Echéance le 31/07/2025							
Traite directe	TAUX	K=20.0%					
Votre IBAN FR76 1680 6099 3966 0776 0537 254	BASE	948,78	0,00	0,00			
AGRIFRPP868	TAXE	189,76	0,00	0,00	TOTAL HT	948,78	

Retrouvez vos déclarations DoP et DoC et vos fiches de données de sécurité FDS sur notre portail <http://portailbatiment.fr>

Nos factures sont payables au comptant, sauf dérogation, et sans escompte. Le taux des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date limite de règlement est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de % ou de 8 point de % pour une commande publique. Tout professionnel ou acheteur public en retard de paiement est débiteur d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Clause de réserve de propriété.

Dont éco-contribution PMCB HT 10,68
TOTAL TVA 189,76

BMSO
 CD 109 E
 Bâtiment T4
 Canéjan
 CESTAS CEDEX
 33612 CESTAS

TOTAL TTC EUR 1 138,54

Agence 5679 - Client JDW74 / 1000936229
 Pièce 901C0011231162
 Traite directe le 31/07/2025 de 1 138,54 EUR

**VEUILLEZ JOINDRE CE PAPILLON
 A VOTRE REGLEMENT S.V.P. MERCI**

SAS au capital de 6.983.550 EUR - SIREN 778115824 - NAF 4673A - RCS BORDEAUX - N°778115824
 N° Intracom. FR95778115824 - Tél. : 0557121121 - Fax : 0557121122
 IBAN FR76 3000 4005 8800 0201 2167 964 - BIC ADRESSE SWUIF BNPAFRPPXXX - BNP SUD ATLANTIQUE
 140 Rue des Terres De Borde - CS81928 - BORDEAUX CEDEX